



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 novembre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKTHAOUI

Membres présents :

M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD
M. BERNARD - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY -
M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DINCHER - M. DOUHAI
- M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES -
M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G -, M. GILLOT J.P - - Mme
HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. IZIMER - M. LABORIER - M. LAURENT -
Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON -
M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN
Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. ROIZOT - M. SAUNIE - M. SOUMIER -
Mme TENENBAUM

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - M. BEKTHAOUI (pouvoir à Melle MASLOUHI) -
M. BERTELOOT - M. BRENOT - M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAI) - M. BRIOT -
M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DODET -
Mme FLAMENT. - M. GONDELLIER - Mme MASSU (pouvoir à M. NOWOTNY) - M. MILLOT (pouvoir à
M. PRIBETICH) - M. MENUT (pouvoir à M PARIS) - M. NUDANT - M. PERRIN - M. PINON (pouvoir à M.
JULIEN

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC – Demande de subvention de l'Association REGAL – pour la manifestation "The World Food Forum".

Les 7 et 8 novembre a eu lieu à Dijon la première rencontre du « World Food Forum » qui a réuni les acteurs majeurs de la problématique alimentaire. Le but de cette organisation est de réunir, faire débattre et échanger, tous ceux qui font l'avenir de l'alimentation dans le monde : chercheurs, industriels, cuisiniers, associations de consommateurs, ONG, mouvements agricoles et paysans, institutions internationales.

L'Association REGAL (Association pour les Rendez-vous Internationaux du Goût, de la Gastronomie et de l'Alimentation) et les organisateurs veulent faire de cet événement d'ici à 5 ans une manifestation incontournable au plan mondial, avec le soutien des trois plus grandes collectivités locales de Bourgogne.

Ce forum se veut être un élément important du positionnement de Dijon, de la Côte d'Or et de la Bourgogne au plan mondial sur le thème de l'agro-alimentaire, et sera un point clé dans la stratégie de développement du pôle de compétitivité « Vitagora ».

Au titre de sa première année de lancement, le Grand Dijon est sollicité à hauteur de 30 000 € sur un budget total de 120 000 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Conseil Régional de Bourgogne	60 K€
Conseil Général 21	30 K€
Grand Dijon	30 K€
Total	120 K€

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer à l'association REGAL** une subvention de 30 000 € pour le lancement du « World Food Forum », manifestation de communication qui contribuera à la notoriété du pôle de compétitivité « Vitagora »,
- **D'autoriser** le Président à signer la convention fixant les modalités de versement de cette participation,
- **De dire** que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

2 8 NOV. 2005

Publié le 2 5 NOV. 2005
Déposé en Préfecture le



Pour extrait conforme,
Le Président
[Signature]



ation

24.11.05
28.11.05

PROJET

COMMUNAUTÉ DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

40, avenue du Drapeau

21000 DIJON

ASSOCIATION REGAL
Association pour les Rendez-vous du Goût, de la
Gastronomie et de l'Alimentation

2, route de Saussy

21380 MESSIGNY ET VANTOUX

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 NOV, 2005



CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA MANIFESTATION " WORLD FOOD FORUM 2005 "

ENTRE D'UNE PART :

La Communauté de l'Agglomération dijonnaise, dont le siège est situé 40, avenue du Drapeau 21000 Dijon, et ci-après désignée la Communauté, représentée par Monsieur François Rebsamen,

ET D'AUTRE PART :

L'Association REGAL, dont le siège est situé, 2, route de Saussy 21380 Messigny et Vantoux, représentée par son Président, Monsieur Jean Battault.

I - PREALABLEMENT A LA CONVENTION IL EST RAPPELE :

Conformément à la loi n° 2000 - 321 du 12 avril 2000 la présente convention définit les conditions de versement de la subvention à l'Association REGAL.

II - IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention précise le concours financier apporté à l'Association REGAL ainsi que les prestations attendues pour l'événement World Food Forum. Ainsi, l'Association REGAL s'engage à promouvoir l'événement " World Food Forum " de novembre 2005 et à lui conférer une renommée internationale d'ici à 5 ans avec le soutien des trois plus importantes collectivités locales de Bourgogne. Ce forum se veut être un événement important du positionnement de Dijon, de la Côte d'Or et de la Bourgogne au plan mondial sur le thème de l'agroalimentaire, et sera un point clé dans la stratégie de développement du pôle de compétitivité Vitagora.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature. Toute nouvelle participation financière de la communauté devra faire l'objet d'une nouvelle convention.

Article 3 - Montant de la subvention et conditions de paiement

Au titre de sa première année de lancement, la Communauté est sollicitée à hauteur de 30 000 € sur un budget total de 120 000 €. Le plan de financement est le suivant :

Conseil Régional de Bourgogne	60 K€
Communauté de l'Agglomération dijonnaise	30 K
Conseil Général 21	30 K€
TOTAL	120 K€

Article 4 – Modalités de paiement

Par la présente convention, la Communauté de l'Agglomération dijonnaise s'engage à verser une subvention de 30 000 € à l'Association REGAL.

Cette somme sera versée en deux fois :

- Acompte de 15 000 € après signature de la présente convention ;
- Solde de 15 000 € au vu d'un bilan final présenté par l'Association REGAL faisant apparaître le montant des dépenses réalisées ainsi que les recettes provenant des divers partenaires du projet.

Fait à Dijon , le

Le Président de la Communauté de l'Agglomération
dijonnaise

Le Président de l'Association REGAL

François Rebsamen

Jean Battault